

**ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2018**



**MCCAY DUFF LLP**

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 LAURIER AVE., WEST, 6<sup>TH</sup> FLOOR  
OTTAWA, ON, K1P 5J3  
TEL: 1 (613) 236-2367  
1 (800) 267-6551  
FAX: 1 (613) 236-5041  
EMAIL: INFO@MCCAYDUFF.COM  
WEB: WWW.MCCAYDUFF.COM

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant, qui comprennent les état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices terminé le 31 mars 2017, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Association tire des revenus de collecte de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des collectes de fonds reçues, des produits nets et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, et aux actifs et de l'actifs nets - sans restrictions au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant au 31 mars 2018, ainsi que ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2018, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

McCay Duff LLP  
Comptables public agréés

Ottawa (Ontario)  
23 août 2018

**ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**AU 31 MARS 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	410 575 \$	544 612 \$
Accounts receivable	70 978	64 056
Inventory	-	5 281
Prepaid expenses	<u>119 872</u>	<u>32 627</u>
	<u>601 425 \$</u>	<u>646 576 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	143 377 \$	138 628 \$
Apports reportés (note 7)	<u>-</u>	<u>6 000</u>
	143 377	144 628
<b>FONDS ADA MACKENZIE POUR BOURSES D'ÉTUDES (note 4)</b>	<u>-</u>	<u>95 394</u>
	143 377	240 022
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>SANS RESTRICTIONS</b>	358 048	306 554
<b>FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT (note 5)</b>	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>458 048</u>	<u>406 554</u>
	<u>601 425 \$</u>	<u>646 576 \$</u>

Approuvé au nom du Conseil:

  
 \_\_\_\_\_  
 Administrateur

  
 \_\_\_\_\_  
 Administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTAT DES ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>ACTIFS NETS - SANS RESTRICTIONS</b>		
Solde au début de l'exercice	306 554 \$	288 643 \$
Produits net pour l'exercice	<u>51 494</u>	<u>17 911</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>358 048 \$</u>	<u>306 554 \$</u>
 <b>ACTIFS NETS - FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT</b>		
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>100 000 \$</u>	<u>100 000 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>PRODUITS</b>		
Sport Canada Contributions (note 6)	541 500 \$	594 500 \$
À nous le podium (note 6)	1 006 500	882 000
À nous le podium - d'innovations pour l'or (note 6)	24 657	-
Association canadienne des entraîneurs (note 6)	5 000	4 785
Comité paralympique Canadien	7 500	13 257
Collecte de fonds	521 851	471 828
Frais d'inscription	68 000	153 249
Événements	19 026	-
Autre	<u>143 667</u>	<u>24 297</u>
	2 337 701	2 143 916
<b>CHARGES</b>		
Opérations du bureau national	266 848	288 637
Services aux membres	182 979	49 167
Représentation internationale	8 931	24 775
Communications	128 489	122 073
Commercialisation	252 000	257 353
Bridging The Gap	197 063	284 589
Programmation sportive	<u>1 249 897</u>	<u>1 099 411</u>
	<u>2 286 207</u>	<u>2 126 005</u>
<b>PRODUITS NET POUR L'EXERCICE</b>	<u>51 494 \$</u>	<u>17 911 \$</u>

# ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2018

### 1. ORGANISME

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant est un organisme national qui représente les athlètes en fauteuil roulant. Le but de l'organisme est de promouvoir l'excellence et de développer des opportunités dans le sport en fauteuil roulant.

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant est constituée en corporation en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est enregistrée comme association sportive amateur. L'Association est à but non lucratif, il est exempté d'impôts. L'Association a déposé pour la prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et la prorogation a été approuvé le 4 Décembre 2013.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Association sont les suivantes:

#### (a) Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et apports. Les subventions et apports affectées sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les restrictions liées sont réglées. Les subventions et apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus au à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Association se sert des services offerts par un organisme professionnel de collecte de fonds. Cet organisme collecte des fonds de la part de l'Association, accumule les fonds et fait des versements périodiques, nets des dépenses, à l'Association. La politique de l'Association est de comptabiliser le montant net reçu comme revenu de la période durant la période l'où il est reçu.

Tout les autres revenus est reconnue lorsque reçus au à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçus de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport aux dépenses de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à une vérification par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord des termes et conditions spécifiques. Selon cet accord, les montants sont remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année où Sport Canada demande les redressements.

**ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE**

**31 MARS 2018**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE (suite)**

**(b) Stocks**

Les stocks comprennent des articles de revente et sont évalués à la moindre valeur (coût - valeur de remplacement).

**(c) Instruments financiers**

Les instruments financiers l'Association se composent de l'encaisse, comptes à recevoir et des créditeurs et frais courus.

*Évaluation*

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

L'Association évalue ultérieurement tous secs actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

**(d) Utilisations d'estimations**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**(e) Services de bénévole**

L'Association reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.



# ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2018

### 3. RISQUE FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DES RISQUES

La direction est d'avis que l'Association n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêt, de liquidité, de marché ou de change résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque depuis 2016.

#### Risque de credit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un client manque à ses obligations contractuelles résultant en une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. L'Association effectue une évaluation de credit continue de la condition financière de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association obtient également des dépôts de ses clients, au besoin, afin d'atténuer le risque de crédit. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis 2017.

#### Risque de change

Le risque de change est l'exposition des résultats de l'Association qui découle des fluctuations des taux de change. L'Association est exposée au risque de change grâce à un contrat permanent liées aux services de coaching avec un non-résident du Canada et de ses transactions avec d'autres organisations internationales. L'Association organise des devises pour minimiser l'exposition de ces transations. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis 2017.

### 4. FONDS ADA MACKENZIE POUR BOURSES D'ÉTUDES

La fondation commémorative Ada MacKenzie a été établi en mémoire de Mlle Ada MacKenzie, une des premières athlètes amateurs féminines du Canada. Même si elle n'est plus active, le but de la Fondation était de promouvoir du support financier aux athlètes incapacités. L'Association canadienne des sport en fauteuil roulant (ACSFR) était un bénéficiaire des fonds collectés par la Fondation. Ce fonds distribue des bourses educationelle aux athlètes nationales en chaise roulante en offrant du support tant par leurs efforts academic que compétitif.

Le conseil d'administration a approuvé l'émission des bourses et le paiement des frais de gestions du fonds à l'Association sur une base semestrielle. Au cours de l'exercice 2018, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation des fonds reportés pour couvrir les dépenses liées aux célébrations 70-50-40 et pour fournir un soutien financier à la participation des anciens à l'événement, dissolvant ainsi le fonds Ada Mackenzie pour bourses d'études.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2018

### 5. ACTIFS NETS - FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT

Le conseil d'administration a établi un fond de réserve au montant de 100 000 \$ qui représente leur estimé des coûts pour six mois de frais d'opérations anticipés. Ce fond de réserve a été mis en place pour soutenir les frais d'opérations de l'association advenant l'interruption de son financement ou de toutes autres circonstances extraordinaires.

### 6. COMMANDITES ET SUPPORT FINANCIER

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant reconnaît le support du Sport Canada, À nous le podium, Association canadienne des entraîneurs, le Comité paralympique canadien, 49 Bespoke Inc. et Hollister.

### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont réservés pour être utilisé dans des exercices postérieurs.

	<u>Solde - au début de l'exercice</u>	<u>Constatés à titre de produits au cours de l'exercice</u>	<u>Recues au cours de l'exercice</u>	<u>Solde - à la fin de l'exercice</u>
2017 championnats de rugby en fauteuil roulant nationale	<u>6 000 \$</u>	<u>6 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

### 8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Cet état n'a pas été préparé puisque toutes l'information appropriée est évidente avec les autres états financiers.

### 9. AUTRES REVENUS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Les célébrations 70-50-40	95 394 \$	- \$
Parrainage	30 500	11 830
Recettes diverses	5 433	461
Cotisations annuelles - membres	5 000	4 000
Intérêts - investissements	4 113	2 875
Officials development fees	2 982	-
Autres frais de développement	245	600
Fonds de développement sportif	-	4 531
	<u>143 667 \$</u>	<u>24 297 \$</u>